

Vous êtes ici : [Accueil IMT](#) > [S'orienter](#)

Energie

Développement durable, énergies nouvelles

Chiffres clés

En 2017, le taux de réussite est de 100 %.

75 % des jeunes ont un emploi dès la fin de leurs études,

50 % d'entre eux ont créé ou repris une entreprise dans les dix ans qui suivent.



Aujourd'hui le secteur du bâtiment se positionne comme un acteur majeur pour participer à la résolution des problèmes environnementaux liés au réchauffement climatique et à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre. Le marché évolue avec des bâtiments déjà construits et qui proposent des sources d'énergie diverses dont les énergies renouvelables.

Les travaux de rénovation entrepris permettent d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments. L'évolution de consommation des particuliers qui s'engagent dans l'équipement de leurs foyers favorisent l'émergence de nouveaux besoins : pose et maintenance des appareils de chauffage, de climatisation, pose de nouveaux matériaux d'isolation... Cela permet aujourd'hui de reconnaître de nouveaux besoins de formation et appellent de nombreuses entreprises à envoyer leurs salariés en formation pour acquérir de nouvelles compétences.

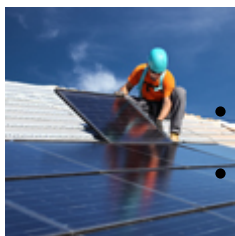
Formations

Ouvrier qualifié en gestion de l'énergie :



- [BAC PRO Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques \(TMSEC\) en 1 an en partenariat avec Dalkia](#)
- [BP Electricien](#)
- [BP Monteur en Installation de Génie Climatique et Sanitaire](#)
- [MC Technicien des Services à l'Energie en partenariat avec Dalkia](#)

Technicien en gestion de l'énergie :



- [BTS FED Domotique - Option Domotique et Bâtiments Communicants \(anciennement BTS Domotique\)](#)
- [BTS Maintenance des systèmes énergétiques et fluidiques \(option systèmes énergétiques et fluidiques\) en partenariat avec Dalkia](#)

Modalités de formation

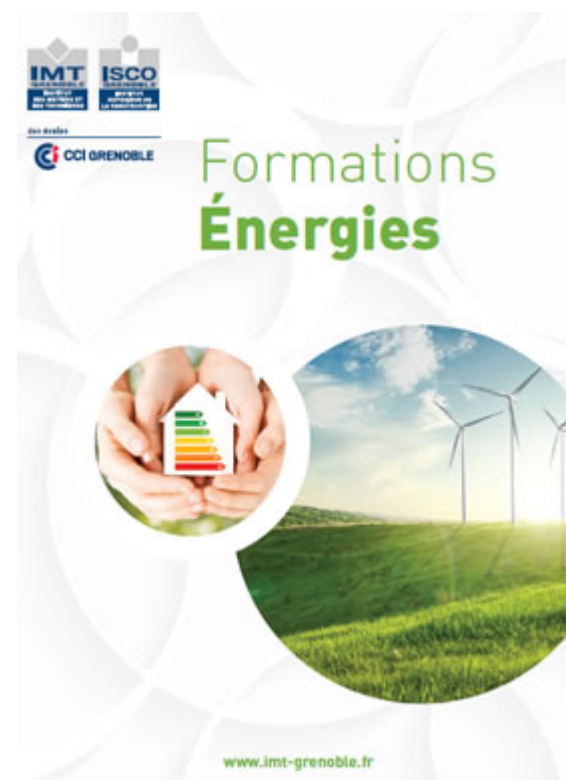
Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

- Vous avez de 16 à 25 ans (ou plus sous certaines conditions), vous pouvez conclure un contrat de travail alternant formation en entreprise et en centre de formation. Vous bénéficiez d'un statut salarié et d'une rémunération fixée en pourcentage du Smic ou minimum conventionnel.
- Après un positionnement, nous adaptons la durée de votre parcours de formation.

En formation continue

- Vous êtes à la recherche d'un diplôme ou de compétences spécifiques dans l'environnement ?
- Nous pouvons proposer un plan de formation personnalisé. Nos formations sont accessibles aux salariés, particuliers et demandeurs d'emploi.

Informations complémentaires



[Téléchargez le catalogue "Formations énergies"](#)

En partenariat avec :

- les 200 entreprises qui accueillent nos jeunes,
- les organisations professionnelles et consulaires.



-



-



-



-



-



-